



Retractingation dans une ecole privé

Par **radmila**, le **02/09/2016** à **21:56**

Bonjour,

J'ai inscrit ma fille dans un lycée privé le 18 juillet dernier à distance pour cause de déménagement. Ma fille et moi souhaitons changer d'établissement scolaire pour un autre celui-ci ne semble pas sérieux(privé également). Je précise qu'elle a plus de 13 de moyenne générale.

Nous avons déjà eu un entretien avec le chef d'établissement du lycée espéré. Celui-ci est d'accord à condition que le chef d'établissement du lycée dans lequel ma fille est inscrite accepte. Je cite "Je ne voudrais pas lui voler des élèves". De plus, les deux hommes se connaissent.

Que puis-je faire?

Merci d'avance!

Par **morobar**, le **03/09/2016** à **08:58**

Bjr,

A part négocier je ne vois pas trop, inventer une motivation, une copine...

Vous ne bénéficiez d'aucun droit de rétractation, vous n'êtes pas dans le cadre d'une vente à distance.